

Ecrit par le 31 août 2026

4G : Orange vise une couverture pour 100 % des Vauclusiens



L'opérateur de téléphonie Orange poursuit le déploiement de la fibre et l'amélioration des débits internet dans le Vaucluse. Ainsi, en 2020, Orange a installé trois nouveaux sites 4G dans le département, à Cucuron, Sorgues et Vaison-la-Romaine. Deux autres sites sont en prévision dans les prochains mois. Par ailleurs, 5 autres sites existants ont été équipés de la 4G à Carpentras, Grambois, Loriol-du-Comtat, Uchaux et Villelaure. A terme, la 4G sera installée sur tous les sites mobiles Orange avec un objectif de couverture de la population vauclusienne de 100 %.

120 000 logements et locaux commerciaux éligibles à la fibre

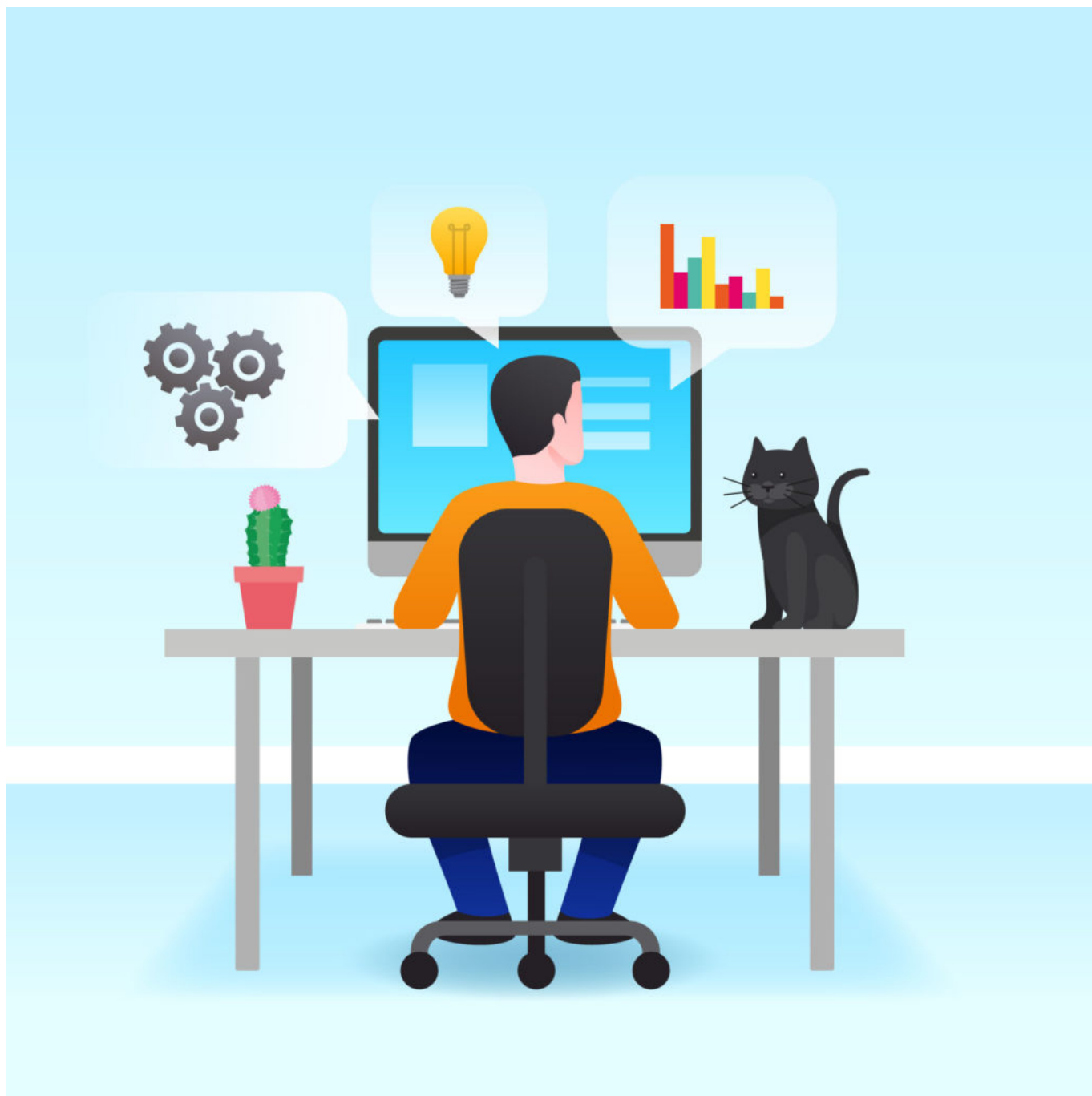
Ecrit par le 31 août 2026

Côté fibre FTTH, ce déploiement est lancé, voire très avancé, dans les 35 communes de Vaucluse opérées par Orange (zone privée AMII Orange). A ce jour, 120 000 logements et locaux commerciaux sont éligibles à la fibre, soit 70 % de la totalité des logements de la zone de déploiement par Orange. Depuis 12 mois, le nombre de foyers et professionnels éligibles a augmenté de 35% malgré un contexte sanitaire qui a fortement impacté les déploiements. Dans le même temps, Orange a amélioré les débits internet pour 510 foyers et professionnels des communes de Blauvac, Castellet, La Garde d'Apt et Saignon dont les lignes téléphoniques sont raccordées sur des Nœuds de raccordement zone d'ombre (NRAZO), dans le cadre de son programme 'Orange Territoires Connectés'.

Cette modernisation des réseaux permet à tous les foyers de bénéficier de la TV par internet et, pour 340 foyers dont les lignes téléphoniques sont les plus proches des NRAZO, de bénéficier de débits jusqu'à 50 Mbits via la technologie VDSL2. Depuis fin 2016, 80 communes ont bénéficié d'amélioration des débits internet et l'accès à de nouveaux services, soit environ 14 000 foyers (93% des Vauclusiens ont accès à la TV par internet et 85 000 lignes téléphoniques sont éligibles à la technologie VDSL2).

Le télétravail levier de la transition écologique ?

Ecrit par le 31 août 2026



« Quel rôle le télétravail peut-il jouer dans une politique de mobilité durable ? Peut-il constituer une solution pour réduire les émissions liées à la voiture et avec quel gain financier pour les actifs ? » Interrogent [Gilles Périlhou](#) et [Yohann le Postollec](#) respectivement directeur et auteur de la publication 'Télétravail, levier de la transition écologique ? Perspectives dans l'aire urbaine d'Avignon pour l'[Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse](#).

Ecrit par le 31 août 2026

Le confinement pour cause de Covid 19 a mis un coup d'arrêt à notre façon de vivre, de travailler et même de penser à la façon d'un arrêt sur image ouvrant sur de nouvelles perspectives et de nouvelles exigences. Le télétravail pourrait, ainsi, investir dorénavant plus de place dans nos agendas. Le nez rivé sur les statistiques jaillies du confinement, l'Aurav relève les nouvelles tendances dessinant des perspectives d'usage bénéfiques à la transition écologique... et au budget des salariés.

Voiture et distances parcourues

Le coût des déplacements en voiture et l'allongement des distances parcourues conduisent à s'interroger sur l'intégration du télétravail comme levier énergétique et économique. Cette question se pose avec acuité dans l'aire urbaine d'Avignon où près de 126 000 actifs (60% des actifs) sortent quotidiennement de leur commune de résidence pour aller travailler, en parcourant une moyenne de 38 kilomètres aller-retour (25 kilomètres en incluant les actifs qui travaillent dans leur commune de résidence) et en utilisant à 93,5% leur voiture.

Transport en commun et dispersion des flux

Malgré une certaine polarisation de l'emploi autour des villes principales : Avignon, Orange, Carpentras, Cavaillon, l'importante dispersion des flux domicile/travail dans l'aire urbaine d'Avignon complexifie la mise en place, à l'échelle de l'aire urbaine, de véritables solutions de mobilités en transports collectifs et en modes actifs. Dans ce contexte, quel rôle peut avoir le télétravail dans une politique de mobilité durable ? Peut-il constituer une solution pour réduire les émissions liées à la voiture ? Et avec quel gain financier pour les actifs ?

Un budget de 6 000€ par an

En 2017, les ménages français ont dépensé 6 000€ par an, en moyenne, pour le transport. On estime le budget mensuel pour se rendre au travail entre 100 et 150€ dans les villes de moins de 100 000 habitants (Etude Insee 2017 RegionsJob).

En France

Les déplacements représentent, actuellement en France, 18% du budget annuel des ménages (enquête 2017 de l'Insee, Institut national de la statistique et des études économiques, sur les comportements de consommation des ménages) contre 11% il y a 50 ans.

Dans le détail

Le coût de revient kilométrique d'un véhicule particulier s'élève en moyenne au niveau national, à 0,34€/km (Observatoire du véhicule d'entreprise (OVE), étude TCO Scope et site Ooreka). Pour 25 km parcourus en moyenne par jour dans l'aire urbaine, qui compte près de 168 000 actifs utilisant la voiture pour effectuer les trajets domicile-travail et si l'on se base sur 228 jours travaillés en 2020, on obtient un coût d'utilisation de la voiture de 8,2€ par jour et environ 1 900€ par an. Un jour de télétravail par semaine apporterait ainsi un gain moyen financier de 265€ par an.

Les émissions de CO2 induites

En France, un véhicule émet en moyenne 111g de CO2 par km (données AAA data 2017), soit un total dans l'aire urbaine d'Avignon de 123 086 tonnes de CO2 émises par les véhicules pour les Cette

Ecrit par le 31 août 2026

estimation peut constituer une base minimum pour évaluer plus précisément le nombre d'actifs pouvant télétravailler dans une logique de développement du télétravail. Une baisse potentielle de 3,5% des émissions de CO2 pourrait être envisagée sur les trajets domicile-travail par jour télétravaillé. Cette hypothèse est fondée sur des calculs basés sur 228 jours travaillés dans l'année.

Source «Quel rôle le télétravail peut-il jouer dans une politique de mobilité durable ? Peut-il constituer une solution pour réduire les émissions liées à la voiture et avec quel gain financier pour les actifs ? », de Gilles Périlhou et Yohann le Postollec respectivement directeur et auteur de la publication 'Télétravail, levier de la transition écologique ? Perspectives dans l'aire urbaine d'Avignon pour l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse. A consulter [ici](#)

28% des salariés vauclusiens au travail pendant le confinement

Au plus fort du confinement, soit du 23 mars au 6 avril, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) estime que 28% des salariés vauclusiens se sont rendus sur leur lieu de travail. Il s'agit du plus fort taux régional durant cette période, largement devant les Bouches-du-Rhône notamment (21 %). A la fin du confinement toutefois, les trajets domicile-travail n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise (65% pour le Vaucluse à la fin mai). Cela traduit probablement le fait que l'activité n'est pas revenue à la normale, mais aussi l'importance du télétravail, encouragé par le gouvernement, y compris après le 11 mai, date du déconfinement.

Le télétravail chez Orano

Chez Orano, à Tricastin, le site d'enrichissement et de conversion d'Uranium accueillant 2 700 salariés est passé, durant le confinement à 900 personnes, dont 50% de sous-traitants, sur le site. Les salariés dont l'activité était dédiée aux études ont pu continuer en télétravail tandis que le personnel affecté à la supervision et aux travaux non urgents du démantèlement ont dû stopper leur activité. Près de 600 personnels d'Orano ont ainsi télétravaillé, 200 collaborateurs y étant maintenus pour garde d'enfants et une centaine placés en activité partielle lorsque leur activité n'était pas compatible avec le télétravail. Ils ont alors bénéficié d'une indemnisation du chômage portée à 92% du salaire brut, en accord avec les organisations syndicales.

Le port du masque au travail

Près de 38 % des Français ne veulent pas porter un masque dans leur entreprise. Dans le détail, ils sont plus de 12% à refuser cette protection si elle n'est pas obligatoire et plus de 26% qui ne suivront pas le port imposé par l'Etat à partir du 1er septembre. Cependant, malgré cette opposition 62% des Français vont porter un masque dans leur société : 36% le feront par obligation et 25% le feront volontairement. L'obligation du port du masque pour tous les salariés en entreprise ne semble pas possible pour une grande majorité de Français. En effet, ils sont plus de 58% à déclarer que porter un masque n'est pas envisageable sur leur lieu de travail. Obligation du port du masque ou pas, les entreprises françaises sont encore bien loin de toutes être prêtes pour la rentrée. Ainsi, 11% des Français déclarent qu'aucun protocole sanitaire n'a été mis en place et 28% ignorent si c'est le cas. Seuls 61% des Français devront suivre des directives précises imposées par leur direction pour leur retour au travail. Même après l'été, la crainte du coronavirus est encore bien présente dans l'esprit des Français. En effet, plus de 56% des personnes interrogées craignent de reprendre le travail et d'augmenter ainsi le risque d'être contaminés

Ecrit par le 31 août 2026

par le virus. A la question 'la distanciation sociale en entreprise est-elle selon vous possible ?', la réponse des Français est très claire : plus de 66% déclarent que conserver plus d'un mètre entre les personnes présentes dans leur entreprise est totalement impossible à appliquer correctement.

Source Qapa, plateforme de recrutement par l'intérim. Sondage emploi réalisé en Août 2020. A consulter [ici](#)

L'Aurav

L'agence d'urbanisme Rhône, Avignon, Vaucluse est un outil de connaissance et de prospective des dynamiques territoriales, des évolutions socio-économiques et des modes de vie. Ses travaux en la matière concernent autant les échelles régionales qu'infra-communales. La mission d'observation constitue un socle des activités partenariales de l'agence, qui a pour vocation l'animation d'observatoires permanents et la réalisation d'analyses ciblées dans une optique d'aide à la décision. Dans ce cadre, l'agence fabrique, collecte, capitalise, traite et mutualise les données. L'association Loi 1901 a été créée en 2004 et fait partie des 53 agences de la Fédération nationale des agences d'urbanisme. Ses missions : Delta Rhodanien et coopération territoriale ; Planification et projet de territoire ; Etudes urbaines et aménagement ; Observation et prospective ; Animation territoriale et centre de ressources.

www.aurav.org

Mettre en place & manager le télétravail

Le télétravail s'impose dans le paysage professionnel. Pendant la crise du coronavirus, il a concerné des millions de salariés. Comment faire du télétravail un véritable levier de performance collective et de qualité de vie ? L'ouvrage délivre des clés de compréhension, des méthodes concrètes et des outils pratiques. Il évoque les bénéfices du télétravail pour l'entreprise : amélioration nette de la performance économique, organisationnelle, environnementale et sociale.

Mettre en place & manager le télétravail. 20 outils pour co-construire la performance collective et la qualité de vie. De Maxime Robache. 212 pages. 25€. Editions Eyrolles.

Vaucluse : sauvegarder le patrimoine

Ecrit par le 31 août 2026



Le ministère de la Culture, la FDJ (Française des jeux), l'historien et présentateur Stéphane Bern, et la Fondation du patrimoine mènent plus d'une centaine de projets dans le cadre de la Mission Patrimoine, dont plusieurs, en Vaucluse, sont déjà en cours.

Parmi plus de 4 000 projets signalés par le grand public depuis 2018, cette sélection se caractérise par sa très grande diversité car tous les types de patrimoine y sont représentés : édifices religieux, industriels et techniques, habitations, châteaux, maisons d'artistes, bibliothèques, moulins, jardins. En Vaucluse le village troglodytique de Barry à Bollène, l'abbaye de Sénanque ont déjà bénéficié de ce programme. Cette année, c'est le Rocher de la cathédrale Sainte-Marie de l'Assomption à Vaison-la-Romaine qui a attiré l'attention de Stéphane Bern.

La cathédrale Sainte-Marie de l'Assomption à Vaison-la-Romaine

La cathédrale Sainte-Marie de l'Assomption est située dans la ville haute de Vaison-la-Romaine. Nichée à plus de 40 m sur un éperon rocheux à-pic, l'église érigée au XVe siècle est une prouesse architecturale. L'édifice résulte d'agrandissements successifs qui ont repoussé les élévations à l'extrémité de la falaise. Pillée pendant la Révolution française, la cathédrale se retrouve peu à peu délaissée au profit de Notre-Dame de Nazareth située dans la ville basse. En 1992, son mauvais état entraîne sa fermeture, mais grâce à son classement au titre des monuments historiques et à l'engagement d'une association d'amis de la cathédrale pour éviter sa disparition, elle rouvre finalement au public en 2013.

Fragilité de la falaise

La cathédrale est aujourd'hui gravement menacée par l'extrême fragilité de la falaise haute de 40 m sur laquelle elle repose. L'effondrement des strates du rocher serait également une catastrophe pour les

Ecrit par le 31 août 2026

maisons situées en contrebas, au bord de l'Ouvèze. La sécurisation de l'éperon rocheux est un préalable urgent à la restauration requise de l'édifice. Ses toitures ne sont plus étanches, provoquant des infiltrations d'eau qui fragilisent le bâtiment et les décorations intérieures.

Nature des travaux

Le confortement du rocher fragilisé doit être entrepris d'urgence (Mission Bern). Une fois la stabilité de la falaise solutionnée, la cathédrale pourra être restaurée tout d'abord en revoyant étanchéité sur la toiture puis en opérant la rénovation du clocher et des chapelles.

Une église de style roman

L'église est le témoin des origines du village. De style roman, elle est datée des XI-XIIe siècles. Au premier plan d'un panorama sur le Mont Ventoux, elle cristallise le dépouillement de l'art roman, qui fut d'abord un art de maçons et de tailleurs de pierre. Le clocher plat à double arcade, ouvert sur les montagnes, surplombe le chevet animé d'une vague de pierres formées par l'abside et ses deux absidioles. De plus, l'église accueille le festival d'été 'Musique d'été' depuis 30 ans, ainsi que le festival 'Autour du Ventoux'. L'église souffre d'infiltrations d'eau, qui s'accumule au bas des murs. Près 10 800€ seront nécessaires.

Le village troglodytique de Barry à Bollène

Le village troglodytique de Barry à Bollène a bénéficié d'une aide de 198 000€. Depuis l'époque néolithique et jusqu'au milieu du XXe siècle, plusieurs civilisations se succèdent sur le site de Barry, village accroché au flan d'une colline. Les Ligures, les Celtes puis les Romains ont fait de Barry, la Capitale du Tricastin en y développant un commerce intense par où transitaient les marchands phéniciens et grecs qui remontaient le Rhône puis la voie Agrippa. Tout concourt à penser à l'antique cité Aéria mentionné par Strabon. Le village, constitué de maisons troglodytiques, a été habité jusqu'au XXe siècle. Avant l'ouverture des carrières en 1850, les gens vivaient de l'élevage de brebis, ânes, cochons et de la terre : vigne, erse, arbres fruitiers et oliviers

Une vie intense

Ce site a abrité une vie intense. Les carrières exploitant la pierre du massif depuis l'époque romaine vivaient dans ce village. Des chapelles y étaient érigées, une seule demeure la chapelle Notre Dame d'Espérance, que la commune a restaurée courant 2014. Depuis 2009, un arrêté municipal interdit l'accès au public du fait de l'instabilité de la falaise. Cette instabilité met fortement en péril le village troglodytique et tout le patrimoine bâti.

Fragilité de la falaise

La ville de Bollène a commandé plusieurs phases de sondages de la falaise entre 2009 et 2010, ces derniers mettent en évidence sa fragilité et sa dangerosité. Les objectifs poursuivis sont la valorisation du site par des actions de sauvegarde, de consolidation et de sécurisation. Les travaux seront de plusieurs

Ecrit par le 31 août 2026

natures et porteront sur la falaise, le bâti et les espaces verts.

Mesures de sauvegarde

Sur le bâti les interventions seront axées sur la dévégétalisation des toitures, des façades, le remaillage de fissures, le confortement des maçonneries, la réfection de joints à la chaux, la consolidation d'enduits existants, la réfection de toitures et la création de couvertures en lauzes.

S'agissant des cheminements, ils seront sécurisés avec la création de murets en terrasse, la restauration et le rehaussement de restanques et enfin au moyen de l'installation de garde-corps à deux lisses. Les calades seront remises en valeur. L'objectif principal est de sauvegarder ce site et cette mémoire mais aussi de le sécuriser pour le public car malgré l'arrêté un très nombreux public fréquente Barry, familles, groupes organisés, sportifs... et enfin, d'y amener de l'animation ponctuelle. Le village de Barry a bénéficié de 198 000€ provenant de la 'mission' Bern, cependant sa réhabilitation complète est estimée à 2,11M€.

L'Abbaye de Sénanque à Gordes

Lors de la mission patrimoine 2019, 707 493€ avaient été remis au monastère pour lancer la restauration de cet édifice religieux cistercien fondé au XIIe siècle constituant un joyau de l'art roman provençal classé Monument historique depuis 1921. Estimé à 2,8 M€ les travaux prévoient la stabilisation de la nef ainsi que de la coupole du clocher, le renforcement des fondations et la consolidation des murs pignons et des murs gouttereaux. Le chantier est supervisé par l'architecte Renzo Wieder basé à Arles et Valenciennes.

Elections sénatoriales : dépôt des candidatures du 7 au 11 septembre

Ecrit par le 31 août 2026



ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Dans le cadre des prochaines élections sénatoriales, la [Préfecture de Vaucluse](#) vient de dévoiler les modalités ainsi que les dates du dépôt des candidatures.

Les déclarations de candidature seront reçues du lundi 7 septembre au vendredi 11 septembre prochain, à la préfecture de Vaucluse, 2 avenue de la Folie à Avignon de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h, jusqu'à 18h le vendredi.

A noter que le dépôt des candidatures se fait sur rendez-vous, en adressant un message à l'adresse suivante : pref-elections-senatoriales@vaucluse.gouv.fr.

La préfecture indique qu'aucune candidature ne sera acceptée en dehors de ces délais et qu'aucun autre mode de déclaration de candidature, notamment par voie postale, par télécopie ou par messagerie électronique n'est admis.

La déclaration de candidature est déposée par tout candidat, remplaçant d'un candidat ou mandataire désigné à cette fin par eux. Dans le cas où une déclaration collective est déposée par un mandataire, elle doit être signée par tous les candidats.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

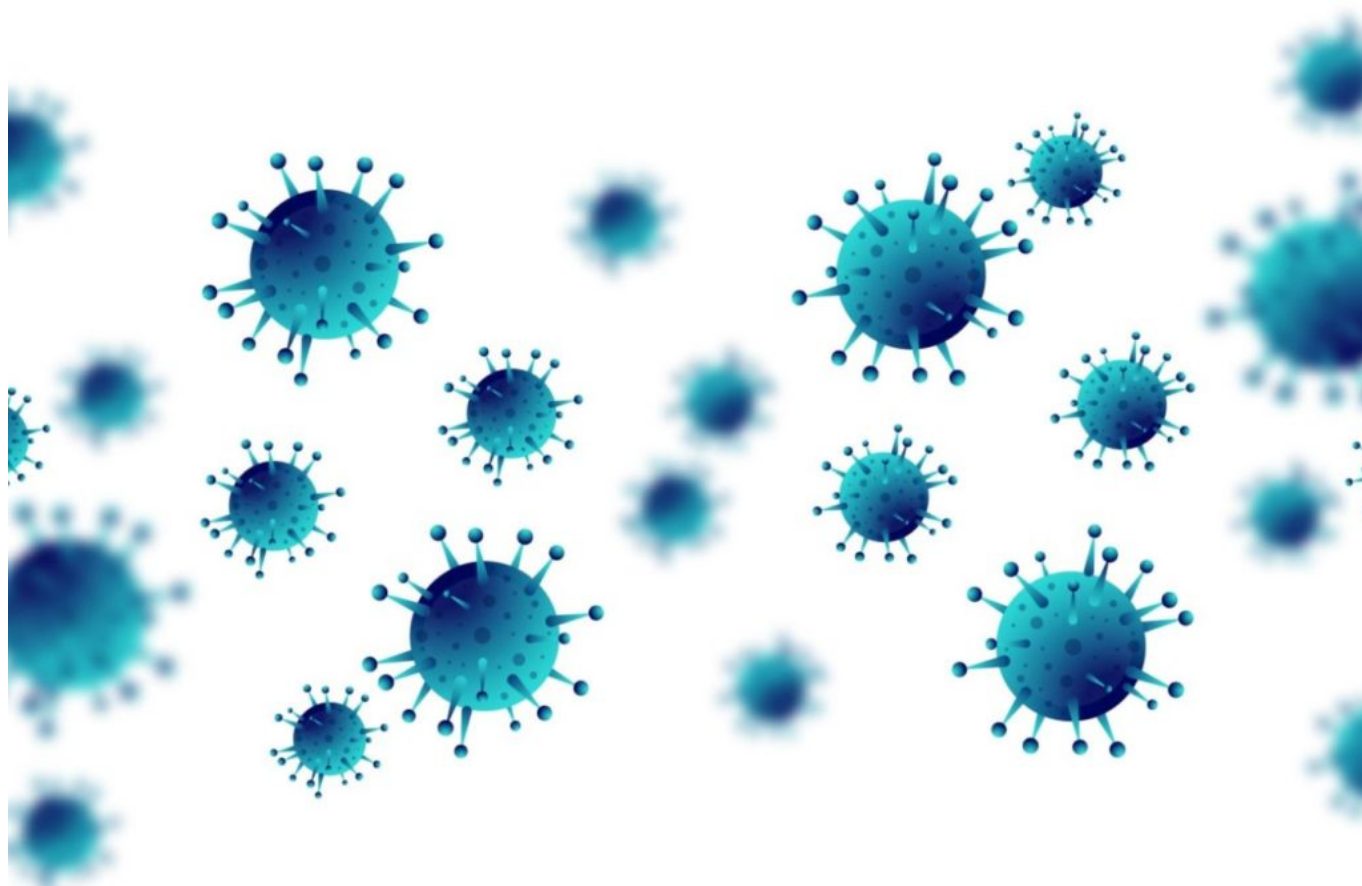
Les listes doivent comporter à peine d'irrecevabilité, deux candidats de plus que de sièges à pourvoir.

Les imprimés CERFA, les modèles de mandat, le mémento du candidat et toutes les informations utiles sont disponibles en ligne sur le site internet de la préfecture à cette adresse :

<http://www.vaucluse.gouv.fr/elections-senatoriales-2020-r3802.html>

Pour rappel, les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 27 septembre prochain.

Entreprises et Covid-19, le Vaucluse passe en 'vulnérabilité modérée'



Le nombre de cas positifs augmente dans le département faisant passer, depuis le 12 août, le Vaucluse en 'vulnérabilité modérée' ce qui a eu pour incidence d'imposer le port du masque dans les secteurs de grands flux de personnes et de rappeler les gestes barrières et la distanciation sociale. De fait, la [Préfecture](#), la [Chambre de commerce et d'industrie](#), la [Chambre de métiers et de l'artisanat Région Paca](#)

Ecrit par le 31 août 2026

et l'[Ars](#) (Agence régionale de santé) de Vaucluse, qui observent un relâchement des comportements, ont tenu à rappeler aux entreprises de veiller à la protection de la santé de leurs employés en veillant au strict respect des consignes sanitaires sur les lieux de travail et d'identifier les signaux d'alerte. D'ailleurs, les salariés peuvent désormais se faire tester sans prescription médicale, dans le laboratoire de leur choix, afin de contenir les risques de propagation du virus. Les éventuels cas positifs devraient être isolés et feraient l'objet d'une campagne de contract-tracing menée par la Caisse primaire d'assurance maladie et de l'agence régionale de santé.

Egalement, La ministre du Travail, Élisabeth Borne, a annoncé que le port du masque dans les lieux clos collectifs des entreprises : salles de réunion, couloirs, open space sera obligatoire à partir de mardi 1er septembre. Objectif ? Enrayer les contaminations et éviter une deuxième vague d'épidémie. Les salariés qui refuseront de se plier à cette l'obligation pourront être sanctionnés.

Les consignes sanitaires par fiches métiers du ministère du Travail sont disponibles sur <https://bit.ly/2B33Xjw> et la liste des laboratoires sur <https://sante.fr/>

Vaucluse : 445 000 masques distribués par la Poste aux personnes en situation de précarité

Ecrit par le 31 août 2026



LA POSTE

Suite à l'annonce du ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran le 21 juillet dernier, une distribution massive de masques de protection individuelle pour les personnes en situation de précarité est en cours dans toute la France. Au total ce sont 50 millions de masques grand public, lavables 20 fois pour 21 utilisations possibles, qui vont être envoyés par courrier postal à 8,2 millions de Français disposant de revenus modestes. Dans le Vaucluse, [la Poste](#) a commencé depuis le 19 août, la distribution

Ecrit par le 31 août 2026

de 445 000 masques à 74 164 personnes. Chaque destinataire recevra 6 masques qui lui assureront une protection pour au moins 60 jours.

Brune Poirson : du Gouvernement à la 3e circonscription de Vaucluse



La vauclusienne Brune Poirson n'a pas finalement été reconduite dans le nouveau gouvernement du Premier ministre Jean Castex. Elle est remplacée par Bérangère Abba désormais chargée de la Biodiversité auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire.

« Très honorée d'avoir pu faire avancer la transition écologique en France en portant la loi anti-gaspillage qui a transformé le secteur des déchets, a-t-elle commenté suite à cette décision. Allant à l'encontre d'intérêt puissants, c'est bien notre majorité qui a reformé un secteur qui ne l'avait pas été en

Ecrit par le 31 août 2026

30 ans. Merci ! »

Elue députée La république en marche (LREM) de la 3^e circonscription du Vaucluse en 2017, Brune Poirson avait été nommée dans la foulée au gouvernement. Elle n'avait alors passé que 3 jours à la tête de sa circonscription et avait tout de suite cédé sa place à son suppléant Adrien Morenas qui assure l'intérim depuis. Cette dernière devrait toutefois retrouver son mandant d'ici le 4 août prochain, date limite pour Brune Poirson afin de retrouver son siège dans l'hémicycle.

C'est d'ailleurs à cette date que l'on saura si tout ou partie de l'équipe de collaborateurs d'Adrien Morenas sera reprise par l'ancienne secrétaire d'Etat à la transition écologique. Par ailleurs, Brune Poirson devrait être dans l'obligation de quitter la vice-présidente de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (Anue). En effet, cette fonction n'est réservée qu'à des ministres en exercice. Elle était la première Française à occuper ce poste au sein de cette structure de l'ONU basée à Nairobi au Kenya.

JCE du Grand Avignon : une enquête pour réinventer une économie plus durable

Ecrit par le 31 août 2026



La [Jeune chambre économique du Grand Avignon](#) sollicite les entreprises du territoire à travers une enquête destinée à réaliser un diagnostic du département de Vaucluse sur l'implication des entreprises sur le thème du développement durable.

Et si le développement durable et la croissance économique pouvaient aller dans le même sens ? Comment se réinventer économiquement dans l'après-Covid ? Afin de répondre à ces questions, les membres de la Jeune chambre économique du Grand Avignon (JCEGA) lancent une grande enquête (initiée au national par la JCE française) auprès des entreprises du territoire, tous secteurs économiques confondus, afin de connaître l'impact que le Covid-19 a pu avoir au sein de leurs activités respectives. Elaborée en partenariat avec le Pôle éco-conception, missionné par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'enquête aborde l'impact de la crise sanitaire actuelle et la gestion des ressources au sein des entreprises et des organisations. « L'enjeu de ce sondage est d'allier développement économique et durable, explique Agnès Zwaenepoel, présidente de la JCEGA. En cette période si particulière, il est important de mettre en lumière les opportunités et les problématiques révélées par cette crise. » Une analyse approfondie des résultats permettra de réaliser un diagnostic à l'échelle départementale afin de mettre en œuvre des projets concrets à destination des entreprises sur le territoire.

Ecrit par le 31 août 2026

Date limite pour participer : 31 juillet 2020. Lien pour répondre à l'enquête : <https://urlz.fr/cMeH>

Près d'un millier de Britanniques résident en Vaucluse



Le département de Vaucluse compterait 920 résidents Britanniques. Un chiffre qui a baissé depuis 2011 (1 026) mais qui est en augmentation régulière depuis 1990 (624). Au total, les sujets de sa gracieuse majesté sont 11 140 en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et près de 150 000 en France. Il s'agit du deuxième pays d'accueil en Europe derrière l'Espagne.

Ces résidents originaires du Royaume-Uni vivent majoritairement en couple, sans enfant, dans des territoires peu peuplés de l'ouest du pays comme la Charente, la Dordogne ou la Haute-Vienne. En



Ecrit par le 31 août 2026

Vaucluse, c'est dans le bassin de vie d'Avignon (611) que l'on en trouve le plus devant celui d'Apt (137), Vaison-la-Romaine (83) et Cadenet (75). Arrivent ensuite les secteurs de Pertuis (42), Valréas (33), Sault (32), La Tour d'Aigues (31), Bollène (21) et la Piolenc (20). Ces vauclusiens à l'accent 'british' sont essentiellement des Britanniques retraités à l'exception du secteur de Pertuis où ils sont principalement des salariés ou des étudiants en raison de la proximité avec le projet Iter à Cadarache ainsi qu'avec la métropole Aix-Marseille.

Près d'un tiers disposaient d'une carte de séjour avant le Brexit. Depuis le 31 janvier dernier, ces derniers sont tous dans l'obligation de demander le nouveau titre de séjours prévu par l'accord de retrait. Autre conséquence pour ces derniers, depuis 1er février 2020, ils ne sont plus électeurs ni éligibles aux élections municipales et européennes. En effet, en droit français, en l'absence de la nationalité française, il faut être un ressortissant d'un autre état membre de l'Union pour pouvoir voter.